

Michèle Picard
MAIRE DE VENISSIEUX

DECLARATION :
OL Land : la démocratie participative doit dépasser le stade de la théorie

Le 13 janvier 2010

Une majorité d'élus communautaires a donc approuvé hier la révision du PLU et le lancement de la concertation pour les accès au futur stade à Décines. Pour leur part, Yolande Peytavin, Henri Thivillier et Pierre-Alain Millet, conseillers communautaires communistes vénissiens, comme d'autres collègues au sein du groupe communiste et intervention citoyenne du Grand Lyon, se sont abstenus. Par leur vote, ils ont ainsi porté les interrogations que ce dossier soulève dans l'exécutif de la majorité municipale et auprès des habitants.

Sans remettre en question l'intérêt d'un tel équipement sportif de haut niveau, des questions fondamentales restent sans réponses. Quelles seront les conséquences du Grand stade et de ses corollaires (hébergement, hyper centre commercial, animations festives.....) sur les flux de circulation routière, les déplacements des personnes, les choix initiaux de préservation des espaces naturels et de trames vertes ? Quelles réponses apportent les propositions en matière d'approvisionnement, de trafic poids lourds, de distribution des marchandises, mais aussi sur les fractures urbaines qui segmentent l'est et le sud-est lyonnais ? Comment seront financés les autres projets tout aussi importants pour le développement urbain et économique de l'agglomération, si une grande part de l'argent public, en particulier du budget de la PPI est affectée à la réalisation de cet équipement ? Le rôle des collectivités est-il vraiment de contribuer au sport business, au développement d'intérêts économiques privés ?

Les disparités de votes au sein du groupe communiste reflètent bien l'enjeu de ce projet. Pour nous, il ne doit pas être accouché aux forceps. Écoutons les populations concernées. Écoutons les questions posées par de nombreux élus de l'agglomération. La démocratie participative doit dépasser le stade de la théorie ! Si selon le proverbe, la fin justifie les moyens, je préfère la raison d'Albert Camus lorsqu'il le complète : qu'est-ce qui justifiera la fin ? Pour nous, pour les élus communautaires vénissiens, seul l'intérêt général prévaut.

Michèle PICARD